

CONTACTS :

Nanterre, le 12 octobre 2021

Mélina COHEN-SETTON

Attachée de presse

melina.cohen.setton@editial.fr

06 18 12 74 59

Pierre SAINT-GAL

Chef de cabinet

Cabinet du maire et des élus

Pierre.SAINTGAL@mairie-nanterre.fr

01 47 29 51 29 / 06 21 31 16 03

1,3 million d'euros pour la cité éducative du Parc : la Ville de Nanterre et l'Etat actent l'obtention du label national

Ce mardi 12 octobre, au collège Paul Eluard de Nanterre, Patrick Jarry, Maire de Nanterre, a signé une convention triennale pour la labellisation de la cité éducative du quartier du Parc, avec Nathalie Elimas, Secrétaire d'Etat à l'Education prioritaire, Laurent Hottiaux, Préfet des Hauts-de-Seine et Dominique Fis, Directrice académique des services départementaux de l'Education nationale.

Deux ans après l'obtention du label régional, la Ville de Nanterre se félicite d'avoir obtenu le label de « Cité éducative nationale » pour le quartier du Parc, avec le soutien du Ministère de la Cohésion des territoires et du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports.

La démarche de cité éducative est une mesure phare du Plan en faveur des quartiers populaires présenté par Jean-Louis Boorlo en 2018, plan pour lequel le Maire de Nanterre s'était fortement engagé.

A la clé de cette labellisation : une enveloppe de 1,3 millions d'euros, accordée par l'Etat, pour soutenir les projets éducatifs locaux et impulser une dynamique collective au service de la réussite, du bien-être et de l'émancipation des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans au sein du quartier du Parc.

Pendant au moins 3 ans, ces aides contribueront à financer des projets innovants, concrets et adaptés aux besoins des enfants sur ce territoire. Conformément aux souhaits exprimés par les acteurs du quartier lors de la concertation de 2020, ces projets se déclineront dans plusieurs domaines, comme le soutien à la parentalité, le numérique éducatif dans les écoles ou encore le soutien scolaire. Le premier projet de la cité éducative sera mis en place dès cette année sur le thème de l'orientation, en partenariat avec une association de jeunes Nanterriennes et Nanterriens aux parcours divers et inspirants.

CONTACTS :

Mélina COHEN-SETTON

Attachée de presse

melina.cohen.setton@editial.fr

06 18 12 74 59

Pierre SAINT-GAL

Chef de cabinet

Cabinet du maire et des élus

Pierre.SAINTGAL@mairie-nanterre.fr

01 47 29 51 29 / 06 21 31 16 03

Cette expérimentation a vocation à renforcer les efforts engagés sur le terrain, en créant les conditions d'un environnement éducatif attractif et stimulant pour les enfants. La Ville prend toute sa part à cette ambition, comme en témoignent son projet de réhabilitation du groupe scolaire Maxime Gorki, dont les travaux ont commencé, la rénovation à venir de l'école Jacques Decour en vue de la construction d'un futur collège mixte au Parc Sud, ou encore son soutien à l'installation du pôle universitaire Léonard de Vinci au cœur du Parc Nord.

Alors que le Parc Sud est engagé dans un ambitieux projet de renouvellement urbain et social, visant à améliorer la mixité sociale sur le quartier, la Ville et ses partenaires confirment ainsi leur volonté de faire de l'éducation une priorité et une condition essentielle à la réussite de cette transformation.

L'obtention de ce label est une victoire pour la Ville, les associations, la communauté éducative, les parents et l'ensemble des habitants du Parc, dont les attentes sont fortes et légitimes.

